

La souffrance cachée des animaux dans les bois de Sart Tilman (LIÈGE)



ULg: soigner les animaux? Massacrer les animaux!

L'Université de Liège (ULg) a été fondée officiellement en 1817 dans un ancien monastère au bord de la Meuse. Bien que l'administration occupe toujours ce bâtiment, la majorité des activités universitaires a été déplacée au campus de Sart Tilman, une zone boisée à quelques kilomètres au sud de Liège. On y trouve aussi la Faculté de médecine vétérinaire qui comprend la Clinique Vétérinaire et la Ferme Expérimentale / Pédagogique.

Lorsque nous tenons des stands d'information au centre de Liège et que nous parlons de « médecine vétérinaire », les gens associent ces mots soit à la clinique vétérinaire où l'on peut faire soigner son animal de compagnie, soit aux projets pédagogiques proposés par la ferme où des écoliers peuvent passer une agréable journée en compagnie de lapins, chèvres, veaux et poneys ...

En réalité, ces scènes charmantes qui nous sont présentées sur le site internet public de l'ULg ne représentent qu'une infime partie des activités universitaires...

« Soigner les animaux » n'est pas la seule ambition de la faculté de Médecine Vétérinaire. Des chats et

chiens sont artificiellement infectés par des maladies respiratoires ou délibérément engraisés pour étudier les effets entraînés par l'obésité. Sur le site de la faculté de Médecine Vétérinaire, nous apprenons que le développement « d'animaux modèles » pour l'étude de maladies humaines est une des recherches principales. Ainsi, les chèvres que l'on peut admirer sur le site de la ferme pédagogique sont ici présentées comme « des candidats intéressants pour le développement de modèles cardiologiques ». Les petits cochons ne sont pas épargnés : ils servent dans des expériences chirurgicales centrées autour du cœur et des poumons.

En plus de la faculté de Médecine Vétérinaire, l'ULg dispose de plusieurs autres centres de recherche où les animaux sont fréquemment utilisés. Les orthodontistes utilisent des lapins pour tester de nouveaux matériaux pour les implants dentaires. Les neurologues font des recherches sur des oiseaux chanteurs pour mieux comprendre « le comportement sexuel de l'homme ». Les rongeurs sont utilisés pour des expériences sur la cocaïne et la dépendance à l'alcool. Quelques soient les recherches effectuées, pour les animaux le résultat est toujours le même : une mort lente et douloureuse.



La souffrance des chiens et des chats à l'ULg

En Octobre 2012, la CAV a demandé à Ipsos de mener une enquête indépendante : les belges sont-ils pour ou contre l'expérimentation animale ? Cette enquête a révélé que **81 % de la population souhaite l'interdiction pure et simple des expériences sur chiens et chats!** Depuis quelques années déjà, la CAV milite en faveur de cette interdiction. Dans le cadre de notre campagne contre les expériences sur chiens et chats, nous avons étudié de plus près les publications de certains « vétérinaires » Liégeois.

Sur PubMed (forum scientifique), on peut lire divers articles qui traitent des recherches sur l'asthme utilisant des chats pour cobayes : A la « clinique vétérinaire », des chats en parfaite santé sont ainsi exposés à des allergènes qui entraînent par la suite des maladies au niveau des voies respiratoires. Ces dernières années, les recherches sur l'asthme n'ont donné que de maigres avancées, les médicaments enregistrant peu ou pas d'effet. Au lieu d'en tirer les conclusions logiques, les chercheurs de l'ULg s'obstinent à tester ces médicaments dans l'espoir que tôt ou tard, comme par enchantement, ils puissent contrer la maladie.

Ces piètres résultats sont bien souvent justifiés de façon absurde. Par exemple, une étude récente conclut que si les résultats sont mauvais, ce n'est pas du à l'inefficacité du traitement, mais bien aux animaux d'essais ! D'après eux, les chats n'étaient pas des modèles adaptés. Sans compter que les chercheurs admettent eux-mêmes que l'asthme induit artificiellement est très différent d'une infection naturelle ! Cela démontre une fois de plus l'absurdité de leurs expériences ! Rappelons aussi qu'il est difficile d'extrapoler des résultats obtenus sur un chat car son organisme n'est pas comparable à celui d'un être humain.

Dans une étude précédente, il est décrit la souffrance des chats face aux expériences qu'ils doivent subir. Pendant des semaines, les animaux sont enfermés dans des petites cages afin de les exposer à des allergènes. Ensuite, des médicaments sont testés au moyen de masques à gaz. Il est d'ailleurs relaté que l'un des chats a eu tellement peur de l'appareil respiratoire, qu'il a résisté de toutes ses forces. Les chercheurs n'ont pas réussi à maîtriser l'animal et l'ont exclu de l'expérience. Il n'est évidemment fait mention nulle part d'un éventuel traitement que l'on aurait administré au petit malheureux pour le

soulager de l'infection que les « vétérinaires » lui avaient transmise auparavant. « Détresse sévère » est le qualificatif employé pour décrire les symptômes découlant de l'infection aux allergènes. Toussotements, étouffements, respiration rapide et saccadée ont été observés. Certains chats n'osaient même plus bouger de peur que leurs mouvements ne causent plus de douleurs.

Il est bien connu que le système respiratoire des chats est extrêmement sensible. On peut imaginer la peur que ces animaux ressentent quand un masque à gaz est enfoncé sur leur museau. Les enfermer dans des petites cages sombres ne peut qu'augmenter le stress de ces félins.

Ici aussi les chercheurs sont arrivés à la même conclusion : les médicaments utilisés n'ont donné aucun résultat positif. Au lieu d'admettre leur échec, ils inventent une fois encore de faux prétextes : « Il est nécessaire de recommencer nos recherches, mais en utilisant plus d'animaux et des doses de médication plus élevées »



La recherche sur les maladies respiratoires à l'ULg ne se concentre pas uniquement sur des chats. Les chiens en font également les frais. Dans une publication datant de 2011, nous apprenons que des chercheurs vont encore plus loin : des beagles en parfaite santé ont été soumis à un régime riche en graisses pour étudier l'effet de l'obésité sur le système respiratoire. Comme on pouvait s'y attendre, les chercheurs ont constaté que l'obésité avait des effets indésirables au niveau de l'appareil respiratoire... De plus, ils se sont aperçus que les doses de médicaments administrées pour stimuler la respiration ne sont pas vraiment efficaces car les chiens seraient trop gros...

Conclusion ? Des recherches supplémentaires sont nécessaires avec cette fois, des doses plus élevées. Sans éprouver la moindre émotion, ils ajoutent que l'utilisation de fortes doses n'a encore jamais été testée et que l'on ne peut garantir que cela soit sans danger.

Il existe des alternatives pour ce type de recherches. Il serait beaucoup plus logique de tester les animaux naturellement malades. On pourrait par exemple demander aux propriétaires de ces animaux de se porter volontaire pour essayer de nouveaux médicaments (en ayant eu au préalable des informations détaillées sur le traitement proposé). On peut également faire usage de la technique dite *in vitro* (en éprouvette) qui consiste à étudier des tissus et des cellules en laboratoire, soit en dehors de l'organisme vivant. Ce type de modèles existe déjà dans la médecine humaine. Pourquoi cela ne serait-il pas envisageable pour les animaux ?

CAV veut une interdiction légale des expériences sur les chiens et les chats !

Le contribuable wallon paie les caprices de l'ULg: une partie de son argent sert à subventionner les tests de cocaïne sur animaux !

Plus tôt cette année, la CAV a lancé une campagne contre les recherches effectuées à l'Université Catholique de Louvain. On y teste les effets de la cocaïne sur des singes. Lorsque nous avons informé le public lors de nos actions à Louvain, ce dernier était indigné d'apprendre que des singes sont utilisés pour tester des drogues dures. Sans compter sur le fait que ces recherches sont entre autre financées par l'argent des contribuables !

À l'ULg, on est à nouveau confronté au même problème: la population finance malgré elle des expériences contraaires à l'éthique où des animaux sont détruits à petit feu par l'alcool ou par des drogues dures qui plus est, sont illégales en Belgique. Les citoyens paient et n'ont rien à dire sur la façon dont on utilise leur argent. La CAV exige que le gouvernement arrête ces financements scandaleux et irresponsables.

Au laboratoire de Neurologie de l'ULg, des chercheurs étudient les effets de la cocaïne sur des rats. Pas moins de 47 rats ont été utilisés dans une de leurs expériences. Plusieurs trous ont été percés dans les crânes fragiles de ces mammifères afin d'y implanter des sondes connectées au cerveau. En parcourant la publication qui relate cette expérience, nous apprenons avec horreur que les chercheurs ont utilisé de

l'hydrate de chloral pour anesthésier les animaux. Il s'agit d'un produit considéré comme inadéquat pour l'anesthésie chirurgicale. Dans une étude américaine publiée dans un journal réputé après des anesthésistes, des vétérinaires de laboratoire expliquent que les propriétés analgésiques de ce produit sont trop légères pour engourdir la douleur lors des interventions chirurgicales, même pour des petits animaux comme les rats ou les souris. Il existe une multitude de produits mieux adaptés pour ce genre d'opération. Pourquoi ne pas les utiliser et ainsi diminuer la souffrance de ces animaux ?

En outre, les injections d'hydrate de chloral ont été administrées dans le ventre des rats, ce qui a pour effet de provoquer des irritations importantes.

L'utilité des études sur la cocaïne est très controversée. Selon le type d'organisme, la cocaïne n'agit pas de la même façon. Il a d'ailleurs été constaté que les effets de cette drogue sur un rat ne sont pas les mêmes que sur une souris. Comment est-ce alors possible d'extrapoler ces résultats à l'homme ?

De plus, lorsque des humains développent une dépendance à une drogue dure, d'autres facteurs jouent un rôle important: milieux culturels et sociaux, problèmes psychologiques et émotionnels, facteurs génétiques... Il existe actuellement suffisamment de techniques



sophistiquées pour étudier le cerveau humain. Pourquoi ne pas faire des recherches appropriées avec des toxicomanes, ex-toxicomanes et non-toxicomanes qui choisissent volontairement de coopérer ? Les résultats obtenus seraient en outre bien plus fiables.

D'autres publications révèlent que les chercheurs de l'ULg utilisent des souris pour tester les effets de l'alcool. Quand il s'agit d'utiliser des animaux, ils ne regardent pas au nombre. Nous lisons par exemple dans une récente publication que les chercheurs ont utilisé pas moins de 480 souris pour une seule expérience ! Les souris sont injectées à plusieurs reprises avec des doses d'alcool. Pour déterminer leur état d'ivresse, les souris sont ensuite placées sur le dos et les chercheurs calculent le temps qu'il leur faut pour se remettre sur leurs pattes.

Dans une autre étude, les chercheurs sont curieux de voir si les souris, comme les humains, sont plus audacieux quand ils ont bu un verre. Dans une cage spéciale, les souris sont exposées à une forte lumière, ce qui a pour particularité des les effrayer au plus haut point.

Le pire dans tout cela, c'est de savoir qu'il existe des alternatives parfaitement adaptées à ce type d'expérience, et ce sans souffrance animale.

Il y a des techniques d'imagerie non invasives pour étudier le cerveau d'humains se portant volontaires humains que ces derniers souffrent ou non de problème d'alcoolisme.

Les expériences décrites ci-dessus évoquent des doutes quant à la réelle compétence de la Commission des expérimentations animales de Liège. Le fait que ces méthodes barbares soient chaque fois approuvées suscite question. Selon la directive européenne sur la protection des animaux de laboratoire, ces derniers ne peuvent être utilisés si des alternatives sont disponibles. Ni le service public fédéral du bien-être animal responsable de donner l'autorisation finale pour les recherches, ni les « experts » du FNRS (fonds de la

recherche scientifique) qui octroient les subventions pour la recherche scientifique, n'ont jamais exprimé la moindre objection ou contrôles quant aux procédures appliquées par les chercheurs. Personne n'a jamais pris la peine de demander si des solutions alternatives existent. Le laxisme dont font preuve les membres du comité du FNRS et de Liège mais aussi les services fédéraux est aberrant. Les abus qui ont lieu quotidiennement dans les bois su Sart Tilman parlent d'ailleurs d'eux-mêmes.

Les différents gouvernements affirment que faire des économies est aujourd'hui nécessaire. L'éducation, la retraite, les soins de santé, la sécurité, les allocations de chômage... ont tous été passé au peigne fin. Alors que le gouvernement ne s'est jamais donné la peine de remettre en question les quelques millions d'euros octroyées à l'expérimentation animale.

Ces recherches sont onéreuses, les contribuables les financent malgré eux alors que ces derniers sont en grande partie contre les tests sur animaux. L'expérimentation animale doit donc cesser au plus vite!

Pour plus d'informations sur ce rapport, les expérimentations animales faites par l'ULg ou encore, sur la Coalition Anti Vivisection (CAV), contactez-nous.

Nadine Lucas
Chef du département
de recherche CAV
cav.belgique@gmail.
com
www.contrevivisection.org
www.facebook.com/
vivisection



La Coalition Anti Vivisection (CAV), l'avocate des animaux.

La Coalition Anti Vivisection (CAV) est une association sans but lucratif de défense des animaux de laboratoires. Qu'il s'agisse de chiens, de souris, de rats, de singes, de chats, de lapins ou d'autres espèces, nous nous considérons comme étant leurs avocats. Nous sommes leur voix ! La CAV cherche à défendre leurs intérêts au travers de manifestations pacifistes et de campagnes réfléchies s'appuyant sur des faits avérés. Nous privilégions également le vecteur de l'éducation pour informer et conscientiser le public. Enfin, nous encourageons le vote de lois en faveur de l'interdiction de l'utilisation d'animaux de laboratoire. La CAV se concentre principalement sur la Belgique et les Pays-Bas où chaque année, près de deux millions d'animaux souffrent et meurent dans les laboratoires. Récemment, la CAV a également établi une succursale au Royaume-Uni.

La CAV insiste sur le fait que les animaux ne doivent pas être traités comme des objets, mais bien comme des êtres vivants à part entière. Comme nous, ils méritent de vivre sans peur et sans douleur. Nous souhaitons que chaque animal puisse avoir une vie propre sans devoir répondre aux caprices des vivisecteurs. L'abus d'animaux est à proscrire, tous méritent le respect. C'est ce que nous défendons ! Une philosophie qui se reflète dans notre slogan : « *Parce que les animaux ne sont pas des objets!* »

Notre campagne la plus célèbre fut sans équivoque celle menée contre le laboratoire de recherche Philip Morris, situé à Haasrode à Leuven. Il n'y a pas si longtemps, de nombreux animaux y attendaient la mort dans la peur et la souffrance. Chaque jour des cigarettes étaient testées sur des souris, des rats, etc. Ces animaux étaient insérés dans des cages où tout mouvement leur était impossible. Ils étaient ensuite obligés d'inhaler de la fumée de cigarette. Cela pouvait durer jusqu'à 90 jours d'affilée, 6 heures par jour. Au terme de ces expériences, les animaux étaient tués et leurs poumons examinés afin de déceler les effets nocifs du tabac sur l'organisme.

En août 2007, la Coalition Anti Vivisection s'est beaucoup renseignée sur ce laboratoire. Quelques semaines plus tard, une campagne contre ces pratiques est née et la vérité a éclaté au grand jour. Nos exigences étaient on ne peut plus claires : nous réclamions la fermeture du laboratoire Philip Morris et une interdiction légale des tests de tabac sur animaux en Belgique.

Suite à notre campagne, le gouvernement fédéral a interdit les recherches de tabac sur animaux. Philip Morris a ainsi été contraint de fermer son laboratoire.



SOURCES

PubMed: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed>

Jerome Leemans et al (2012): Salmeterol or doxylamine do not inhibit acute bronchospasm and airway inflammation in cats with experimentally-induced asthma.

Jerome Leemans et al (2012): Functional response to inhaled salbutamol and/or ipratropium bromide in *Ascaris suum*-sensitized cats with allergen-induced bronchospasms.

Effects of obesity on lung function and airway reactivity in healthy dogs
J. Manens a, M. Bolognin a, F. Bernaerts a, M. Diez b, N. Kirschvink c, C. Clercx a

Huang S.: Potential of in vitro reconstituted 3D human airway epithelia (MucilAir™) to assess respiratory sensitizers.

Differential effects of **cocaine** on dopamine neuron firing in awake and anesthetized rats.
Koulchitsky S, De Backer B, Quertemont E, Charlier C, Seutin V

Yao D.: Characterization of differential cocaine metabolism in mouse and rat through metabolomics-guided metabolite profiling.

Chronic ethanol exposure during adolescence alters the behavioral

responsiveness to ethanol in adult mice
Caroline Quoilin, Vincent Didone, Ezio Tirelli, Etienne Quertemont

Effects of l-histidine and histamine H3 receptor modulators on ethanol-induced sedation in mice
Vincent Didone, Caroline Quoilin, Laura Nyssen, Catherine Closon, Ezio Tirelli, Etienne Quertemont

Chronic tolerance to ethanol-induced sedation: Implication for age-related differences in locomotor sensitization
Caroline Quoilin, Vincent Didone, Ezio Tirelli, Etienne Quertemont*

Anesthesiology (journal)

http://journals.lww.com/anesthesiology/fulltext/2009/07000/chloral_hydrate_is_not_acceptable_for_anesthesia.41.asp
Baxter: Chloral Hydrate Is Not Acceptable for Anesthesia or Euthanasia of Small Animals

About.com, Alcoholism

<http://alcoholism.about.com/library/blnaane010416.htm>
Neuroimaging Identifies Brain Regions Possibly Involved in Alcohol Craving

Huck Institutes: <http://www.huck.psu.edu/about/news-archive/beltz-et-al-fmri-effective-connectivity-mapping-Approaches-in-Neuroscience-Researchers-use-fMRI-and-state-of-the-art-brain-mapping-techniques-to-study-alcohol's-effects-on-first-year-students>

Commission d'éthique de l'utilisation des animaux à l'ULg : impartiale ? Nous pensons que non !

Le président de la commission chargée du suivi des normes éthiques concernant l'expérimentation animale à l'ULg, est Jacques Balthazart. Mr. Balthazart étudie les comportements sexuels humains en utilisant comme modèle des cailles et des canaries. Ses projets ont déjà coûté des millions d'euros aux contribuables, grâce aux subventions du FNRS.

Pierre Drion est vice-président de la commission ULg, il est également membre du Comité déontologique du Service Public Fédéral

Duwez, Drion, Heinen sont des partenaires en recherche, une publication sur PubMed montre qu'ils ont menée conjointement des essais sur des souris

Tirelli est l'homme des tests d'alcool sur des souris. Déjà plus de 20 ans, il étudie les problèmes de toxicomanie sur des animaux (drogues et alcool) Toutes ses expériences, pendant 20 ans déjà, sont subventionnées avec l'argent des impôts.

Jean Belot travaille pour le service fédéral « Bien-être des animaux », il est un des fonctionnaires du gouvernement qui sont responsables pour les autorisations d'expériences sur animaux.



Liste des membres

Le Bureau exécutif a désigné, à partir du 1er janvier 2013, en qualité de membres de la Commission d'éthique de l'utilisation des animaux à l'Université de Liège :

Président

M. Jacques BALTHAZART, chargé de cours à la Faculté de Médecine, Département des Sciences biomédicales et précliniques ;

Vice-président

M. Daniel PORTETELLE, professeur ordinaire à Gembloux Agro-Bio Tech, Unité de Biologie animale et microbienne ;

Secrétaire

M. Pierre DRION, professeur à la Faculté de Médecine, responsable de l'Animalerie centrale de l'Université de Liège, membre du Comité déontologique du Service Public Fédéral, Viceprésident du Belgian Council for Laboratory Animal Science ;

Membres (par ordre alphabétique)

. Docteur Guy BAIJOT, médecin vétérinaire, expert bien-être animal, site de Libramont ;

. M. Luc DUWEZ, agent spécialisé en chef à l'Animalerie centrale de l'Université de Liège ;

. Docteur Christine GRIGNET, responsable de la biosécurité au sein du Service de Protection et Hygiène au Travail (SUPHT) ;

. M. Ernst HEINEN, professeur ordinaire honoraire, représentant de la Société Civile, lauréat du prix des méthodes alternatives n'utilisant pas l'animal ;

. Mme Geneviève JEAN, premier agent spécialisé en chef principal à Gembloux Agro-Bio Tech ;

. Docteur Christian MICHEL, conservateur à la Faculté des Sciences, Département Biologie, Écologie et Évolution, conservateur de l'Aquarium-Muséum ;

. Docteur Didier NEUVENS, médecin vétérinaire, expert bien-être animal, site de Libramont ;

. Docteur Cécile OURY, chercheur qualifié FNRS à la Faculté de Médecine, Département des Sciences biomédicales et précliniques, Service de Génétique générale et humaine ;

. Docteur Eric ROZET, assistant à la Faculté de Médecine, Département de Pharmacie, chercheur postdoctoral FNRS (analyse statistique) ;

. M. Ezio TIRELLI, professeur ordinaire à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, directeur de l'animalerie décentralisée du B32 ;

M. Marc VANDENHEEDE, chargé de cours à la Faculté de Médecine vétérinaire, Département de Productions animales, Service d'Éthologie vétérinaire, lauréat du prix de la Fondation Prince Laurent pour le bien-être des animaux domestiques et sauvages ;

. M. José WAVREILLE, attaché scientifique, Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), site de Gembloux, coordinateur de l'Unité de Modes d'élevage, Bien-être et Qualité du CRA-W ;

- Mme Christelle KIEHM, juriste au Service des Affaires juridiques de l'Université de Liège, est invitée aux réunions de la commission si la nature du dossier le requiert ;

- Docteur Jean BELOT, inspecteur vétérinaire, Service Public Fédéral, devient invité permanent et est tenu informé de l'ordre du jour des réunions et peut être spécifiquement invité si la nature du dossier le requiert.